

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : E-Mail :

Profession ou études :

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Lieu de naissance :

N° de Sécurité Sociale : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / ___ / ___



Veillez cocher la case et indiquer la période souhaitée pour votre formation

<input type="checkbox"/>	BASE BAFA	Formation Générale	Période :	Candidature à rendre impérativement avant le mercredi 28 novembre 2018
--------------------------	------------------	--------------------	-----------------	---

<input type="checkbox"/>	BAFA PERF	Candidature à rendre impérativement avant le mercredi 28 novembre 2018 Stages organisés sur notre territoire à un tarif préférentiel (Voir procédure au verso)		
--------------------------	------------------	---	--	--

<input type="checkbox"/>	BASE BAFD	Formation Générale	Période :	La demande d'aide peut être effectuée tout au long de l'année 2019, sans date limite de dépôt (Sous réserve de places disponibles)
<input type="checkbox"/>	PERF BAFD	Perfectionnement	Période :	

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide de la Pèvèle Carembault ?

BASE BAFA PERF BAFA BASE BAFD

Pour les demandes BASE BAFA, avez-vous déjà exercé en tant qu'Aide-animateur ?

OUI NON Période : Commune :

Tout dossier de candidature est à transmettre à :

PEVELE CAREMBAULT
Service Animation Jeunesse
85, Rue de Roubaix - 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE

Pour tout renseignement :
Nous contacter au **03 28 76 99 76**



PROCEDURE BASE BAFA

Le dossier est à transmettre **Impérativement avant le mercredi 28 novembre 2018**

- Après la réception du dossier par la Pévèle Carembault, le candidat sera invité, par mail, à une journée de « Découverte du métier de l'animation » qui se déroulera le **Samedi 8 décembre 2018, de 9h à 17h** à l'Ecole Marie Navart – 69, Rue de la Passementerie – 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE. Sa présence tout au long de cette journée est obligatoire. Dans le cas contraire, la demande sera annulée. Le candidat participera à 4 ateliers :
 - La formation BAFA
 - Les Activités en ALSH
 - Rôles et missions de l'animateur
 - La Sécurité en ALSH

- C'est à l'issue de cette journée et selon son degré d'implication, que l'aide à la formation sera validée.

PROCEDURE PERF BAFA

Le dossier est à transmettre **Impérativement avant le mercredi 28 novembre 2018**

- ✓ Nous ne proposons plus de financement pour l'approfondissement. Néanmoins, La Pévèle Carembault souhaite mettre en place des stages sur le territoire en collaboration avec des organismes de formation afin de faire bénéficier au candidat un tarif préférentiel.
- ✓ La liste des stages organisés sur notre territoire pourra être consultée sur le site de la Pévèle Carembault à l'adresse suivante dès janvier 2019 :

<https://www.pevelecarembault.fr/jeunesse/> (Onglet « Bourses aux BAFA et BAFD »)

PROCEDURE BASE ET PERF BAFA

Le dossier est à transmettre **tout au long de l'année 2019, sans date limite de dépôt** (sous-réserve de places disponibles).

- Après son dépôt, il recevra un accusé de réception invitant à appeler le service Animation Jeunesse pour prendre rendez-vous **avec le Coordinateur**.
- Il sera ensuite reçu par celui-ci pour un entretien afin d'évaluer ses motivations.
- Suite à l'entretien et à l'étude de l'ensemble de son dossier, le candidat recevra une réponse **POSITIVE** ou **NEGATIVE**.